

## L'or des Scythes ne retournera pas aux musées de Crimée mais à Kiev : décision d'un tribunal d'Amsterdam



L'exposition « Crimée: or et mystères de la mer Noire » a été envoyée en Amsterdam par les musées de Crimée en 2014, avant le rattachement de la Crimée à la Russie. La collection de plus de 2.000 objets est estimée à près d'un million d'euros.

Les contrats disent que la collection doit être restituée aux mêmes musées.

Le tribunal d'Amsterdam en décide autrement : l'or des Scythes va à Kiev pour y être jugé appartenir à l'Ukraine ou à la Crimée.

\*Cette décision est politisée, illégale et totalement infondée. Elle contredit le droit contractuel et les normes du droit international. Du moment que les artefacts appartiennent légalement aux musées de Crimée, les contrats stipulent qu'ils doivent, après avoir été exposés à Amsterdam, être restitués à ces mêmes musées. Le tribunal d'Amsterdam a de fait renoncé à faire respecter les engagements contractuels. Par sa décision, le juge a remis l'or des Scythes à Kiev pour permettre aux parties intéressées de disputer dans les tribunaux ukrainiens leur droit de posséder la collection. Il s'agit d'une décision politisée visant la

Russie », a indiqué l'avocate.

« La Russie fera appel auprès d'une instance supérieure. Le dossier a de très bonnes perspectives car les musées de la Crimée disposent de toutes les preuves nécessaires », a ajouté l'experte. .Le tribunal a justifié sa décision en affirmant que la Crimée n'était pas un pays et faisait toujours partie de l'Ukraine. La députée de la Douma (chambre basse du parlement russe) Svetlana Savtchenko a trouvé étranges les arguments du tribunal . « Cet argument n'a aucun rapport avec le droit, du moment qu'il s'agit de l'intégrité des collections du musée. La notion d'intégrité de collections des musées figure dans le droit international. Les contrats ont été conclus avec nos musées de Crimée et selon ces mêmes contrats, les objets exposés doivent être restitués à ces musées. Malheureusement, la décision prise est cynique, illégale et, bien sûr, politique », a déploré la députée. La Russie s'apprête à faire appel.